

Introduction à la matinée d'étude

Elisabeth Godart-Benard

*Combien de sexes ? La différence des sexes est-ce un philosophème ?
Qu'est-ce qui fonctionne comme référence de : l'identité subjective premièrement et de l'identité sexuelle deuxièmement ?
La loi symbolique est-elle un invariant ?
Et donc puisque nous faisons partie de cette communauté là, celle des psychanalystes :
Quel état des lieux aujourd'hui, pour la psychanalyse, au regard de ces questions ?
La psychanalyse peut-elle supporter une remise en cause de certaines de ses prémices avec les éléments même de sa conceptualisation, sans se priver pour autant de l'apport des autres champs conceptuels ? Si la sexualité n'est plus le pivot central de la subjectivité, comment repenser la structure de la famille, la cure ? Le reproche d'hétéronormativité que lui adresse désormais ouvertement certaines catégories du corps social est-il fondé ? Déjà en son temps Sidonie Csillag, "La jeune homosexuelle" de Freud lui en faisait le reproche.*

Comment introduire le travail des deux intervenants dans un même mouvement ?

Pour nous parler de la place du sexe, des sexes, de leurs différences et de leurs conséquences dans la fabrique de la subjectivité et du lien social Geneviève Fraisse et Pierre Henri Castel prennent chacun des points d'appui différents.

Pour Geneviève Fraisse il s'agit de l'histoire et de la philosophie, ainsi que d'une certaine généalogie de l'histoire sociale et politique des femmes dans notre pays¹.

Si la différence des sexes et l'alchimie de ses manifestations, de ses représentations genrées est une énigme, elle va s'appliquer à porter un regard sur l'histoire de notre démocratie, et sur ses modes de gouvernement, sur ses modes de gestion du lien social, ce qui va lui servir de canevas pour une réflexion sur la distribution des pouvoirs entre sphère privée et sphère publique².

Elle nous dit que *l'égalité des sexes est possible parce que pensable*. Et elle prend le soin de préciser qu'égalité n'est ni confusion, ni interchangeabilité, que tout dépend de la façon dont on connote le terme d'identité. Nous pouvons penser et nous représenter *l'égalité* versus *équi-*

1 Geneviève Fraisse, *La controverse des sexes*, puf 2001, Quadrige.

2 Geneviève Fraisse, *Les deux gouvernements : la famille et la cité*, Gallimard 2000, folio essais.

valence, pour des entités hétérogènes, à condition d'accepter de contextualiser le concept d'une part, et d'autre part d'accepter d'y faire entrer une dose de « saine rivalité » pour reprendre un mot de Fourier qu'elle cite. Mais, nous dit-elle, nous pourrions aussi promouvoir le *neutre* comme fiction d'un *moi* invariant, hors sexe, racine de l'identité, auxquelles les différences sexuelles viendraient par la suite de façon accessoire complexifier l'identité, sur le modèle par exemple du citoyen. Le droit et la parité sont donc des éléments importants de sa réflexion, qu'elle veut inscrire dans le politique et dans l'actuel.

Pierre Henri Castel, lui, prend un point d'appui épistémologique pour traiter de la question de la subjectivité, de sa représentation et de sa manifestation dans la question transsexuelle³. En tant que psychanalyste et chercheur, est-il arrivé à des conclusions qui viendraient rassurer notre raison ? Parce que notre rationalité normative est mêlée de croyances. Et parce que ces croyances fonctionnent souvent comme autant d'évidences et de vérités anhistoriques qui butent sur un réel rétif, c'est son expérience à Saint Anne, il rencontre les revendications opiniâtres de certaines subjectivités : les transsexuels lesquels se présentent comme envers de nos tentatives d'objectivations de ce que serait *l'identité*.

Alors peut-on théoriser la différence des sexes ?

L'Œdipe, le phallus ou le nom du père sont-ils une aide pour penser la question du transsexualisme, c'est-à-dire pour penser les énonciations subjectives qui s'auto-définissent en rupture complète avec l'effectivité manifeste du biologique ?

Comment ce qu'il nous apporte peut-il nous aider à entendre et à démêler les nœuds entre : signification, réalité physique du corps et mises en scène imaginaires du moi. Nous constatons qu'une certaine idée de ce que serait la direction de la cure, fondée sur la promotion du discours d'un maître, pour de futurs disciples formatés y échoue⁴ ?

D'un autre côté le positivisme biotechnologique et hormonal est-il mieux équipé pour rendre compte et objectiver complètement la question ?

Par ailleurs quelle part prend là-dedans l'évolution de la technique, la diffusion de l'image avec la photographie, le cinéma, le net, le discours des médias ?

Faut-il y voir les conditions d'une authentique rupture, d'un déclin, d'une mutation anthropologique qui concernerait l'humain, le sexe, mais, comme il y en a eu d'autres ? Ou bien est-ce de simples variations avec les outils actuels de notre réflexion ?

Le sexuel est-il le pivot central de la subjectivité, ou un élément contingent au regard d'autres questions comme la question de la mort, de la jouissance et du pouvoir ?

Et cela est au fond la question centrale que nous pourrions leur poser ?

Combien de sexes ? La *différence des sexes* est-ce un *philosophème* ?

Qu'est-ce qui fonctionne comme référence de : l'identité subjective premièrement et de l'identité sexuelle deuxièmement ?

La loi symbolique est-elle un invariant ?

Et donc puisque nous faisons partie de cette communauté là, celle des psychanalystes :

Quel état des lieux aujourd'hui, pour la psychanalyse, au regard de ces questions ?

La psychanalyse peut-elle supporter une remise en cause de certaines de ses prémices avec les éléments même de sa conceptualisation, sans se priver pour autant de l'apport des autres champs conceptuels ? Si la sexualité n'est plus le pivot central de la subjectivité, comment repenser la structure de la famille, la cure ? Le reproche d'hétéronormativité que lui adresse désormais ouvertement certaines catégories du corps social est-il fondé ? Déjà en son temps Sidonie Csillag, *La jeune homosexuelle* de Freud lui en faisait le reproche.

S'il s'agit, pour la psychanalyse, d'une pratique, d'une praxis, les concepts peuvent-ils y être accommodés, réinventés singulièrement dans chaque cure, création singulière dans

3 Pierre Henri Castel, *La métamorphose impensable, Essai sur le transsexualisme et l'identité personnelle*, Gallimard 2003.

4 Pierre Henri Castel, sites Web : <http://pierrehenri.castel.free.fr> Note critique sur *L'homme sans qualité : jouir à tout prix* de Charles Melman, entretiens avec Jean-Pierre Lebrun, Denoël 2002.

chaque rencontre autour de questions sur : l'identité, le désir, le rapport à l'autre, bref sur la définition de la subjectivité et ses représentations, et les difficultés et les apories du système dans lequel quelqu'un se trouve ? Ou bien ces concepts renvoient-ils des attitudes dogmatiques et conquérantes, à des positions en surplomb et autres positions dites « d'autorité » comme on en trouve chez quelques Pères-Maîtres, qui parlent au nom de La Psychanalyse ? Et mon point de vue là-dessus est que la sophistication des discours, toujours plus abscons, que l'on tient, sur les textes canoniques, leurs justifications, ainsi que la croyance en la magie de leurs slogans non seulement desservent la clinique mais ont quand même bien du mal à remiser les questions qui se posent.

De même que, au cours du XIX^e siècle la découverte freudienne émerge de la question de l'hypnose et de la suggestion, avec la révision de la psychopathologie, qui va devenir celle que nous connaissons aujourd'hui. Au XX^e siècle les revendications féminines, la question des genres, du transgénérisme et du transsexualisme avec toutes leurs implications : juridiques, éthiques, médiatiques, sociétales, nous font réviser cette même psychopathologie. Ce qui faisait consensus autour d'un diagnostic de délire ne serait-ce qu'il y a 50 ans ne l'est plus. Les discours militants et libertaires qu'ils viennent des Etats-Unis ou de certains juristes et magistrats posent

d'autres questions :

A qui appartiennent le corps et, non seulement le corps mais aussi ses dérivés, comme peuvent l'être du sang dans un bocal, du sperme dans de la neige carbonique ou un lambeau attendant d'être greffé, c'est également la question que pose Jean-Pierre Baud⁵ ?

Est-on propriétaire de son corps, ou seulement locataire et usufruitier ? Et ce n'est pas une mince affaire, car cela aura été la contrainte et le défi pour les civilistes, bien obligés avec l'essor des biotechnologies de *voir le corps* à nouveau, certes on l'avait déjà rencontré dans la philosophie anglaise dès le VII^e siècle avec Locke et au XIX^e siècle en Allemagne avec Ihering, mais il n'était pas fait de différence entre le corps et la personne, ceci étant, c'était déjà un changement au regard du droit archaïque, relais de la sacralité, dont l'attitude liturgique définissait le corps comme, bien appartenant au Dieu créateur.

En mettant la volonté humaine au cœur du droit civil on assiste à une mutation du statut du corps et de la subjectivité. L'idéal de liberté qui se fait entendre avec la notion de *dignité humaine* revendiquée pose la question de nos normes et de nos limites.

Comment définir la subjectivité ?

Comment l'humain se représente-t-il, par rapport à l'animal, par rapport à l'autre et à l'autre sexe ?

5 Jean-Pierre Baud, *L'affaire de la main volée, une histoire juridique du corps*, Seuil 1993, Des Travaux.

